

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE PARIS

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : Tribunal de grande instance - Greffe civil -

Nombre d'articles : 453

Partie réservée aux archives

N° du versement : 1284 W

Métrage : 150 ml

Signature du chef du service versant

Signature du conservateur des archives

Date du versement : janvier 1988

Date de prise en charge :

Sommaire et indexation

Derniers de procédure civile 1959 - 1980
7 protocoles 1947 - 1955

Les derniers de procédure civile n'ont jamais été envoyés jusqu'à ce jour. Il s'agit de papers des notaires dans des conditions très difficiles, du Palais (leurs réceptions et d'ailleurs au mal) au centre de préarchivage de la CPA. Les ils ont été vus par la société pour d'acte et donc éliminés. Pour l'acte usagers, il n'y a pas eu de lui jusqu'en 1980 sauf pour les affaires maternelles en "JAN" & après 1980, les derniers de la com d'appel prennent le relais.

ARTICLE : 1281 W 1 à 453 (norme 453)

ACTION ADMINISTRATIVE,

TYPE DE DOCUMENT :

PROCEDURE

AGENT :

CONTEXTE HISTORIQUE / GEOGRAPHIQUE :

DATES EXTRÊMES :

1951-1980

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
1	Procédures du D - L du 30/10/1935, art. 82b 1 ^o chambre	6/4 14/5/1959				
2	Idem	15/5-				
		29/5/1959				
		22/6/-				
		15/7/1959				
3	Idem	1/3-				
		23/3/1960				
		2/5-13/5/1960				
4	Idem	16/5-31/5/1960				
		16-28/9/1960				
		4/12/10/1960				
5	Idem (+ art. 79 du CPC)	13/28/10/1960				
		17-30/11/1960				
		1-13/12/1960				

) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
6	Procédures du D - L du 30/10/1935, art. 82b 1° chambre	14-23/12/1960				
		1-13/2/1961				
		14-28/2/1961				
7	Idem	1-13/3/1961				
		14-23/3/1961				
		10-21/4/1961				
8	Idem	24-28/4/1961				
		2-15/5/1961				
		1-14/6/1961				
9	Idem	15-23/6/1961				
		19/9-13/10/1961				
		16/10-27/10/1961				
10	Idem	30-31/10/1961				
		3-15/11/1961				
		1-13/12/1961				
	Idem	3-15/1/1962				

) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation				
				Indexation	Années d'élimination					
11	Procédures du D - L du 30/10/1935, art. 82b) 1 ^o chambre									
							Idem	1-14/2/1962		
							Idem	15-28/2/1962		
							Idem	7-16/3/1962		
12	Idem									
							Idem	16/3-30/3/1962		
							Idem	2-12/4/1962		
13	Idem									
							Idem	2-7/5/1962		
							Idem	1-15/6/1962		
14	Idem									
							Idem	18-29/6/1962		
							Idem	2/7-11/7/1962		
							Idem	16-30/11/1962		
15	Idem (20 ^o chambre)									
							Idem	3-10/12/1962		
							Idem	11-21/12/1962		
15	Idem									
							Idem	4-9/7/1962		
							Idem	10/7-19/10/1962		
15	Idem									
							Idem	14/12-19/12/1962		

) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- tion bil- té (1)	Partie réservée aux Archives Indexation	Années d'élimination	Localisation	
16	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82b 20° chambre	20-22/12/1962	3-16/1/1964	21-28/2/1964	12-24/3/1964		
	17	Idem, 1° chambre	13-21/4/1964	22-30/4/1964	4-15/5/1964		
		18	Idem	19-29/5/1964	1-15/6/1964	16-19/6/1964	
			19	Idem	1/7-30/9/1964	1-19/10/1964	20-29/10/1964
20	Idem			2-30/11/1964	10-18/12/1964		
	Idem	Idem		21-22/12/1964			
		Idem	Idem	4-11/1/1965	1-12/2/1965		
			Idem	Idem	15-22/2/1965		

1) Indiquer l en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
22	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82b article 79 du CPC Idem, 1° chambre					
				23-26/2/1965		
				1-13/4/1965		
				26-30/4/1965		
23	Idem					
				24-31/5/1965		
				1-11/6/1965		
24	Idem					
				14-18/6/1965		
				18-30/11/1965		
25	Idem					
				16-24/12/1965		
				3-12/1/1966		
				(15) 18-30/4/1965 / 1965		
26	Idem					
				16-21/3/1966		
				13-18/4/1966		
Idem	Idem			19-29/4/1966		

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation			
				Indexation	Années d'élimination				
27	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82b Idem, 1 ^o chambre Idem Idem	:2-10/5/1966 :11-20/5/1966 :23-31/5/1966	:	:	:	:			
							:1-8/6/1966	:10-16/6/1966	:20-24/6/1966
							:27-30/6/1966	:1-13/7/1966	:2-8/11/1966
28	Idem Idem Idem	:	:	:	:	:			
							:9-18/11/1966	:1-9/12/1966	:12-16/12/1966
							:19-23/12/1966	:12-16/2/1966	:17-24/2/1966
29	Idem Idem Idem	:	:	:	:	:			
							:19-23/12/1966	:12-16/2/1966	:17-24/2/1966
							:19-23/12/1966	:12-16/2/1966	:17-24/2/1966
30	Idem Idem, 20 ^o chambre Idem	:	:	:	:	:			
							:19-23/12/1966	:12-16/2/1966	:17-24/2/1966
							:19-23/12/1966	:12-16/2/1966	:17-24/2/1966
31	Idem Idem, 20 ^o chambre Idem	:	:	:	:	:			
							:19-23/12/1966	:12-16/2/1966	:17-24/2/1966
							:19-23/12/1966	:12-16/2/1966	:17-24/2/1966

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- tion bil- té (1)	Partie réservée aux Archives	Indexation	Années d'élimination	Localisation
32	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82b				Idem	26-5-2/6/1966	
	Idem, 20° chambre	3-9/3/1966			Idem	3-8/6/1966	
	Idem	17-22/3/1966			Idem	9-14/6/1966	
33	Idem, 20° chambre				Idem, 1° chambre	15-20/6/1966	
	Idem, 1° chambre	3-10/1/1967			Idem	8-14/2/1967	
	Idem				Idem, 1° chambre	15-20/2/1967	
34	Idem				Idem	10-17/3/1967	
	Idem	11-19/4/1967			Idem	17-19/5/1967	
	Idem				Idem	22-23/5/1967	
35	Idem				Idem	24-30/5/1967	
	Idem				Idem	1-8/6/1967	
	Idem				Idem		

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication billetté (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
37	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82 ^b					
	Idem, 1 ^o chambre	:9-12/6/1967				
	Idem	:13-20/6/1967				
38	Idem	:21-26/6/1967				
	Idem	:27-30/6/1967				
	Idem	:3-5/7/1967				
39	Idem	:6-13/7/1967				
	Idem	:16-29/9/1967				
	Idem	:2-12/10/1967				
40	Idem	:13-20/10/1967				
	Idem	:23-30/10/1967				
	Idem	:2-7/11/1967				
41	Idem	:8-15/11/1967				
	Idem	:16-22/11/1967				
	Idem	:23-29/11/1967				
42	Idem	:1-13/12/1967				
	Idem	:14-15/12/1967				
	Idem					

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives Indexation	Années d'élimination	Localisation
43	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82b Idem, 1 ^o chambre	19-22/12/1967 2-8/1/1968 9-11/1/1968				
44	Idem Idem	12-22/1/1968 23-24/1/1968				
45	Idem Idem Idem	25-31/1/1968 1-9/2/1968				
47	Idem Idem Idem	1-8/3/1968 11-19/3/1968 20-25/3/1968				
46	Idem Idem	12-20/2/1968 21-29/2/1968				
48	Idem Idem Idem	26-29/3/1968 1-3/4/1968 4-19/4/1968				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation					
				Indexation	Années d'élimination						
49	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82 ^b Idem, 1 ^o chambre Idem	:22-30/4/1968 :2-10/5/1948	:22-30/4/1968	:	:	:					
							Idem	:13-20/5/1968	:	:	:
								:21-29/5/1968			
50	Idem Idem Idem	:4-12/6/1968 :13-21/6/1968 :24-25/6/1968	:	:	:	:					
							Idem	:26-28/6/1968	:	:	:
								:1/7-30/9/1968			
51	Idem Idem Idem	:1-14/10/1968 :17-25/10/1968 :28-29/10/1968	:	:	:	:					
							Idem	:30-31/10/1968	:	:	:
								:4-8/11/1968			
52	Idem Idem Idem	:12-19/11/1968 :20-22/11/1968	:	:	:	:					
							Idem	:4-8/11/1968	:	:	:
								:12-19/11/1968			
53	Idem Idem Idem	:20-22/11/1968	:	:	:	:					
							Idem	:30-31/10/1968	:	:	:
								:4-8/11/1968			
54	Idem Idem Idem	:12-19/11/1968 :20-22/11/1968	:	:	:	:					
							Idem	:30-31/10/1968	:	:	:
								:4-8/11/1968			

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
55	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b	:25-29/11/1968 :2-6/12/1968 :9-17/12/1968	:18-23/12/1968 :3-10/1/1969 (1969) :13-16/1/1969			
	Idem					
	Idem					
56	Idem	:17-29/1/1969	:3-7/2/1969			
	Idem					
57	Idem	:10-18/2/1969	:19-28/2/1969			
	Idem					
58	Idem	:3-10/3/1969	:11-25/3/1969			
	Idem					
59	Idem	:26-31/3/1969	:1-15/4/1969			
	Idem					
60	Idem	:16-21/4/1969				
	Idem					

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
61	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b					
	Idem, 1 ^o chambre	:22/4-30/4/1969				
	Idem	:1-9/5/1969				
62	Idem	:12-20/5/1969				
	Idem	:21-31/5/1969				
63	Idem	:2/6-15/6/1969				
	Idem	:16-23/6/1969				
64	Idem	:24-30/6/1969				
	Idem	:1-8/7/1969 (1969)				
	Idem	:9/7-30/9/1969				
65	Idem	:1/10-13/10/1969				
	Idem	:14-21/10/1969				
66	Idem	:22/10-31/10/1969				
	Idem	:3-4/11/1969				
	Idem					

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- tion bil- laté (1)	Partie réservée aux Archives Indexation Années d'élimination	Localisation
67	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem Idem Idem	5-7/11/1969 12-18/11/1969 19-30/11/1969			
68	Idem Idem Idem	1-10/12/1969 11-24/12/1969			
68 bis	Idem	5-6/1/1970			
69	Idem (U) Idem	7-13/1/1970 14-30/1/1970			
70	Idem	2-27/2/1970			
71	Idem	2-18/3/3/1970			
72	Idem Idem, 3° chambre Idem, 1° chambre	19-26/3/1970 6/3-25/3/1970 6-14/4/1970			
73	Idem Idem	15-24/4/1970 27-30/4/1970			

(U) *Des données de S-6/1/1970 ont été relevées ultérieurement et cotés' le S2*
 1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
 D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation				
				Indexation	Années d'élimination					
74	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 3° chambre Idem, 1° chambre	6-30/4/1970 4/5-19/5/1970								
							Idem	20-29/5/1970		
							Idem	1-8/6/1970		
75	Idem	9-19/6/1970								
							Idem	22-26/6/1970		
76	Idem	29-30/6/1970								
							Idem	1-9/7/1970		
							Idem	17-30/7/1970		
							Idem	1-8/10/1970		
77	Idem	9-14/10/1970								
							Idem	15-30/10/1970		
							Idem	2-9/11/1970		
78	Idem	10/11-30/11/1970								
							Idem	1/12-8/12/1970		
79	Idem									

) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
80	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82 ^b Idem, 1° chambre Idem, 3° chambre					
* 80	Idem, 1° chambre	: 4/1-13/1/1971				
	Idem	: 14/1-26/1/1971				
82	Idem	: 27-29/1/1971				
	Idem	: 1-8/2/1971				
	Idem	: 9-11/2/1971				
83	Idem	: 12-16/2/1971				
	Idem	: 17-26/2/1971				
	Idem	: 1-5/3/1971				
84	Idem	: 8-17/3/1971				
	Idem	: 19-23/3/1971				
85	Jugements <i>maussis</i>	: 1970				
* 81						

) Indiquer l en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- tion bil- lé (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation						
				Indexation	Années d'élimination							
86	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Jugements, 1° chambre Idem	:24-31/3/1971 :1/4-20/4/1971	:21/4-30/4/1971 :3-7/5/1971	:	:	:						
							87	Idem Idem	:10/5-27/5/1971 :28/5/1971	:	:	:
89	Idem	:29-30/6/1971 :5-14/6/1971 :1-6/7/1971	:	:	:							
						90	Idem Idem, 20° chambre Idem, 1° chambre	:7-13/7/1971 :17/9-30/9/1971 :17-29/9/1971	:	:	:	
												91
92	Idem, 4° chambre Idem, 1° chambre	:1-6/10/1971	:	:	:							

) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
93	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Jugements, 1° chambre	7-26/10/1971				
94	Idem, 4° chambre Idem, 1° chambre	4-15/10/1971 2/11-9/1E/1971				
95	Idem, 1° chambre	10/11-26/11/1971				
96	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	29-30/30/11/1971 2-22/11/1971				
97	Idem, 4° chambre Idem, 1° chambre	23-30/11/1971 1-10/12/1971				
98	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	14/12-23/12/1971 1-3/12/1971				
100	Idem jugements <i>inversés</i> Idem, 1° chambre	1971 3-14/1/1972				
99	Idem, 4° chambre	4-23/12/1971				

) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives	Années d'élimination	Localisation
101	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	17/1-27/1/1972				
102	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	28-31/1/1972 3-14/1/1972				
103	Idem, 4° chambre Idem, 20° chambre	15/1-31/1/1972 26-31/1/1972				
104	Idem, 1° chambre	1/2-15/2/1972				
105	Idem	16/2-29/2/1972				
106	Idem, 4° chambre	1-19/2/1972				
107	Idem, 4° chambre Idem, 20° chambre Idem, 1° chambre	20-29/2/1972 1/2/1972 1/3-3/3/1972				
108	Idem	6/3-17/3/1972				

) Indiquer l en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; P en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives Indexation	Années d'élimination	Localisation
109	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	20/3-30/3/1972				
110	Idem, 4° chambre	1-18/3/1972				
111	Idem, 4° chambre	20-30/3/1972				
112	Idem, 1° chambre	10-19/4/1972				
113	Idem, 1° chambre	20-28/4/1972				
114	Idem, 4° chambre	10-19/4/1972				
115	Idem, 4° chambre <i>1^{re} chambre</i>	21-29/4/1972 <i>2-9/5/1972</i>				
116	Idem, 1° chambre	10/5-24/5/1972				
117	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	25/5-31/5/1972 2-8/5/1972				
118	Idem, 4° chambre	9/5-31/5/1972				

) Indiquer l en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
119	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82 ^b Idem, 1° chambre	1/6-14/6/1972				
120	Idem, 1° chambre	15/6-26/6/1972				
121	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	27/6-30/6/1972 1-7/6/1972				
122	Idem, 4° chambre	9-23/6/1972 (1ac.)				
123	Idem, 1° chambre	3-10/7/1972				
124	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	11-13/7/1972 7-13/7/1972				
125	Idem, 20° chambre Idem, 1° chambre Idem	1/7/1872 18-26/9/1972 2-16/10/1972				
126	Idem, 1° chambre	17/10-31/10/1972				
127	Idem	2/11-15/11/1972				

) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
128	Procédure du D - L du 30/10/1935, art. 82b 1° chambre	16/11-28/11/1972				
129	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	29-30/11/1972 10/11-30/11/1972				
130	Idem, 1° chambre	1/12-11/12/1972				
131	Idem	12/12-22/12/1972				
132	Idem, 4° chambre	1/12-19/12/1972				
133	Idem	20-23/12/1972				
133	Idem, 1° chambre	2/1-11/1/1973				
134	Idem, 1° chambre	12/1-23/1/1973				
134	Idem, 4° chambre	20-31/1/1973				
135	Idem, 1° chambre	1-16/2/1973				
136						

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
137	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	19/2-28/2/1973				
138	Idem, 4° chambre	1/2-21/2/1973				
139	Idem, 4° chambre Idem, 1° chambre	22-28/2/1973 1-12/3/1973				
140	Idem, 1° chambre	13/3-26/3/1973				
141	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre	27/3-30/3/1973 20-24/3/1973 5-12/3/1973				
142	Idem, 1° chambre	2-12/4/1973				
143	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	24-27/4/1973 2/4-10/4/1973				
144	Idem, 1° chambre	2/5-9/5/1973				
145	Idem, 1° chambre	10/5-28/5/1973				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
146	Procédure du D - du 30/10/1935					
	art. 82b					
	Idem, 1° chambre	:29-30/5/1973				
	Idem, 4° chambre	:21-24/5/1973				
147	Idem, 9° chambre	:7-9/5/1973				
	Idem, 1° chambre	:10-24/5/1973				
	Idem, 1° chambre	:1-4/6/1973				
148	Idem, 1° chambre	:5/6-25/6/1973				
	Idem, 9° chambre	:4-9/6/1973				
149	Idem, 1° chambre	:26-29/6/1973				
	Idem, 4° chambre	:12-19/6/1973				
	Idem, 9° chambre	:1-2/6/1973				
	Idem, 9° chambre	:12-19/6/1973				
151	Idem, 9° chambre	:20-23/6/1973				
	Idem, 9° chambre	:30/6/1973				
	Idem, 19° chambre	:9/6/1973				
152	Idem, 1° chambre	:2-4/7/1973				
	Idem, 1° chambre					

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives Indexation Années d'élimination	Localisation
153	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	6-13/7/1973			
154	Idem, 4° chambre Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	2-5/7/1973 18-27/9/1973 2/10-16/10/1973			
155	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	17/10-31/10/1973 1-29/10/1973			
156	Idem, 1° chambre	2/11-14/11/1973			
157	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	15/11-30/11/1973 15-16/11/1973			
158	Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre	17/11-30/11/1973 2-6/11/1973			
159	Idem, 9° chambre	7/11-19/11/1973			
160	Idem, 1° chambre	2/12-12/12/1973			

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica-té (1)	Partie réservée aux Archives Indexation	Années d'élimination	Localisation
161	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	13-21/12/1973 1-4, 13-19/12/1973				
162	Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	20-22/12/1973 3/1-15/1/1974				
163	Idem, 1° chambre	16-31/1/1974				
164	Idem, 4° chambre	3-10/1/1974 25-31/1/1974				
165	Idem, 1° chambre	1/2-19/2/1974				
166	Idem, 1° chambre Idem, 3° chambre	20/2-28/2/1974 12/2-23/2/1974				
167	Idem, 3° chambre Idem, 4° chambre Idem, 1° chambre	25/2-28/2/1974 11-20/2/1974 1-6/3/1974				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives	Indexation	Années d'élimination	Localisation
168	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	7-21/3/1974					
159	Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre Idem, 3° chambre	22/3/1974 6-22/3/1974 1-12/3/1974					
170	Idem, 3° chambre Idem, 4° chambre	13/3-22/3/1974 1-14/3/1974					
171	Idem, 4° chambre Idem, 1° chambre	15-22/3/1974 4/4-10/4/1974					
172	Idem, 1° chambre	11-24/4/1974					
173	Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre Idem, 4° chambre	25-30/4/1974 6-30/4/1974 10/4-17/4/1974					
174	Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre	18-30/4/1974 4-9/4/1974					

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
175	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	2/5-14/5/1974				
176	Idem, 1° chambre	15-28/5/1974				
177	Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre Idem, 4° chambre	29-31/5/1974 3-8/5, 22; 24/5/1974; 2-10/5/1974				
178	Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre	27-31/5/1974 10-14/5/1974				
179	Idem, 1° chambre	4/6-12/6/1974				
180	Idem, 1° chambre	13/6-28/6/1974				
181	Idem, 9° chambre	10-28/6/1974				
182	Idem, 1° chambre	1-8/7/1974				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
183	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	9-10/7/1974				
184	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	11-12/7/1974 6-13/7/1974				
185	Idem, 9° chambre Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	4-25/7/1974 14-28/8/1974 17-30/9/1974 17-21/9/1974				
186	Idem, 1° chambre	1/18/10/1974				
187	Idem, 1° chambre	21-30/10/1974				
188	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	30-31/10/1974 3-28/10/1974				
189	Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	29-31/10/1974 23-25/10/1974 4-13/11/1974				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica-té (1)	Partie réservée aux Archives	Années d'élimination	Localisation
190	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	14-29/11/1974				
191	Idem, 3° chambre Idem, 4° chambre	5-30/11/1974 4-8/11/1974				
192	Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre	9-30/11/1974 5-9/11/1974				
193	Idem, 9° chambre Idem, 26° chambre	13-28/11/1974 14, 21/11/1974				
194	Idem, 26° chambre Idem, 1° chambre	28/11/1974 2-13/12/1974				
195	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre	16-20/12/1974 2-10/12/1974 14/12/1974				
196	Idem, 1° chambre	3/1-20/1/1975				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives Indexation Années d'élimination	Localisation
197	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	:21-31/1/1975			
198	Idem, 3° chambre Idem, 26° chambre	:6-15/1/1975 :9, 16/1/1975 :23/1/1975			
199	Idem, 26° chambre Idem, 1° chambre	:30/1/1975 :3-12/2/1975			
200	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	:13-26/2/1975 :27-28/2/1975 :3-17/3/1975			
201	Idem, 1° chambre	:18-26/3/1975			
202	Idem, 9° chambre	:6/3-12/3/1975			
203	Idem, 1° chambre	:7-17/4/1975			
204	Idem, 1° chambre				

1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- tion bill- té (1)	Partie réservée aux Archives Indexation	Années d'élimination	Localisation
205	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre Idem, 3° chambre	18-30/4/1975 7-9/4/1975				
206	Idem, 3° chambre Idem, 1° chambre	10-30/4/1975 2-12/5/1975				
207	Idem, 1° chambre	13-26/5/1975				
208	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	27-30/5/1975 9, 10/5/1975				
209	Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	12/5/1975 2-11/6/1975				
210	Idem, 1° chambre	12-24/6/1975				
211	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	25-30/6/1975 1-3/7/1975				
212	Idem, 1° chambre	4-9/7/1975				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- tion bil- lé (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
213	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre	9-11/7/1975 16-30/9/1975 24/9/1975				
214	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre Idem, 1° chambre	1-23/10/1975 24-31/10/1975 3-17/10/1975 3-6/11/1975				
215	Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre	24-28/11/1975 4-25/11/1975				
217	Idem, 1° chambre	7-21/11/1975				
216	Idem, 2° chambre Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	26-29/11/1975 3-7/11/1975 1-3/12/1975				
219	Idem, 1° chambre	4/12-16/12/1975 (975)				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation		
				Indexation	Années d'élimination			
220	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre		17-23/12/1975 2-13/12/1975					
							Idem, 2° chambre	16-23/12/1975
							Idem, 9° chambre	9-13/12/1975
221	Idem, 1° chambre		5-23/1/1976					
222	Idem, 1° chambre Idem, 3° chambre Idem, 4° chambre		26-30/1/1976 5-29/1/1976 5-9/1/1976					
							Idem, 1° chambre	
							Idem, 3° chambre	
223	Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre Idem, 20° chambre		10-14/1/1976 30-31/1/1976 16-23/1/1976					
							Idem, 4° chambre	
							Idem, 9° chambre	
224	Idem, 20° chambre Idem, 1° chambre		24-30/1/1976 2-11/2/1976					
							Idem, 20° chambre	
225								

) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
226	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82 ^b					
	Idem, 1° chambre	12-26/2/1976				
	Idem, 8° chambre	2-6/2/1976				
227	Idem, 8° chambre	26-28/2/1976				
	Idem, 9° chambre	2-3/2/1976				
	Idem, 19° chambre	26-28/2/1976				
228	Idem, 20° chambre	5-10/2/1976				
	Idem, 1° chambre	5-9/3/1976				
	Idem, 1° chambre	10-22/3/1976				
229	Idem, 1° chambre	23-24/2/1976				
	Idem, 8° chambre	1-8/3/1976, 16-18/3/1976				
	Idem, 8° chambre	13-16/3/1976				
230	Idem, 9° chambre	17-18/3/1976				
	Idem, 19° chambre	1-3/3/1976				
	Idem, 20° chambre	2-24/3/1976				
231	Idem, 2° chambre	5-23/4/1976				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives	Années d'élimination	Localisation
232	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 2° chambre Idem, 3° chambre Idem, 4° chambre	: 24-30/4/1976 : 5-30/4/1976 : 15-20/4/1976				
233	Idem, 4° chambre Idem, 8° chambre	: 21-24/4/1976 : 8-14/4/1976				
234	Idem, 8° chambre Idem, 9° chambre Idem, 19° chambre	: 15/4/1976 : 26-30/4/1976 : 28-30/4/1976				
235	Idem, 20° chambre Idem, 1° chambre	: 6-14/4/1976 : 20-31/5/1976				
236	Idem, 4° chambre	: 8-25/5/1976				
237	Idem, 8° chambre Idem, 9° chambre	: 7-26/5/1976 : 3, 4/5, 15-20/5/1976				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
238	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82 ^b Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	21-25/5/1976 1-8/6/1976				
239	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	14-18/6/1976 4-14/6/1976				
240	Idem, 8° chambre Idem, 26° chambre Idem, 1° chambre	21-30/6/1976 3/6/1976 1-6/7/1976				
241	Idem, 1° chambre	8-13/7/1976				
242	Idem, 3° chambre Idem, 8° chambre	1-13/7/1976 1-7/7/1976				
243	Idem, 8° chambre Idem, 19° chambre Juge des affaires matrimoniales (JAM)	8-13/7/1976 8/7/1976 2-8/7/1976				
244						

(1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
245	Procédure du D - L du 30/10/1976 art. 82b Idem, JAM	8-29/7/1976 août 1976				
246	Idem, 1° chambre	16-30/9/1976				
	Idem, 26° chambre	16/9/1976				
	JAM	septembre 1976				
247	Idem,	septembre 1976				
	1° chambre	1-11/9/1976				
	Idem, 1° chambre	1-15/10/1976				
248	Idem, 1° chambre	18-29/10/1976				
	Idem, 4° chambre	20-22/10/1976				
	Idem, 4° chambre	25-29/10/1976				
	Idem, 8° chambre	22-29/10/1976				
249	Idem, 19° chambre	27-30/10/1976				
	JAM	1-22/10/1976				
250	1° chambre	2-4/11/1976				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
251	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	5-22/11/1976				
252	Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	23-30/11/1976 2-5/11/1976				
253	Idem, 4° chambre Idem, 9° chambre	5-10/11/1976 9-15/11/1976				
255	Idem, 1° chambre	2-15/12/1976				
254	Idem, 9° chambre	16-17/11/1976				
	Idem, 19° chambre	2-19/11/1976				
	Idem, 20° chambre	2/11/1976				
256	Idem, 1° chambre	1/12/1976				
	Idem, 3° chambre	16-22/12/1976				
257	Idem, 3° chambre	2-13/12/1976				
	Idem, 4° chambre	14-22/12/1976 1-15/12/1976				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
258	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 4° chambre Idem, 8° chambre Idem, 9° chambre	16-22/12/1976 2-8/12/1976 9-13/12/1976				
259	Idem, 9° chambre	14-20/12/1976				
260	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre Idem, 4° chambre	10-24/1/1977 25/1/1977 3-20/1/1977				
261	Idem, 4° chambre Idem, 19° chambre Idem, 1° chambre	21-31/1/1977 3-7/1/1977 1-7/2/1977				
262	Idem, 1° chambre	8-15/2/1977				
263	Idem, 4° chambre	1-25/2/1977				
264						

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation				
				Indexation	Années d'élimination					
265	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b	25/2-28/2/1977	8/3-18/3/1977							
							Idem, 4° chambre			
							Idem, 1° chambre			
266	Idem, 1° chambre	21-28/3/1977								
267	Idem, 1° chambre	29-31/3/1977								
	Idem, 4° chambre	1-14/3/1977								
268	Idem, 4° chambre	15-21/3/1977								
	Idem, 9° chambre	17-22/3/1977								
	Idem, 9° chambre	23-24/3/1977								
269	Idem, 1° chambre	4/4/1977								
	Idem, 1° chambre	5-7/4/1977								
270	Idem, 1° chambre	18-26/4/1977								
	Idem, 1° chambre	27-29/4/1977								
271	Idem, 1° chambre	1-26/4/1977								
	Idem, 2° chambre									

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
273	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 3° chambre Idem, 19° chambre Idem, 1° chambre	26-29/4/1977 22-29/4/1977 3-9/5/1977				
274	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre Idem, 3° chambre	16-25/5/1977 26-31/5/1977 2-27/5/1977				
275	Idem, 1° chambre	1-13/6/1977				
276	Idem, 1° chambre	14-24/6/1977				
277	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	27/6/1977 12/7/1977 19-30/9/1977				
278	Idem, 9° chambre Idem, 19° chambre	22-30/9/1977 29-30/9/1977				
279	Idem, 19° chambre	29-30/9/1977 30-10/1977				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
 D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives Indexation	Années d'élimination	Localisation
280	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82 ^b Idem, 1° chambre	11-26/10/1977				
281	Idem, 1 ^o chambre Idem, 3° chambre Idem, 1 ^o chambre	27-28/10/1977 27-28/10/1977 12-28/10/1977				
282	Idem, 1° chambre	3-7/11 ; 23-25/11/1977				
283	Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	28-30/11/1977 14/12/1977				
284	Idem, 1° chambre Idem, 2° chambre	15-22/12/1977 1-16/12/1977				
285	Idem, 2° chambre Idem, 3° chambre Idem, 9° "	19-22/12/1977 1-22/12/1977 1/12/1977				
286	Idem, 1° chambre	2-16/1/1978				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
287	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	:17-26/1/1978				
288	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	:30-31/1/1978 :1-9/2/1978				
289	Idem, 1° chambre	:10-24/2/1978				
290	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	:27-28/2/1978 :1-8/3/1978				
291	Idem, 1° chambre	:8-21/3/1978				
292	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	:22-31/10/1978 / 3/1978 :3-5/4/1978				
293	Idem, 1° chambre	:5-12/4/1978				
294	Idem, 1° chambre	:12-27/4/1978				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
295	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	: :28/4/1978: :7-11/4/1978: :2-3/5/1978:				
296	Idem, 1° chambre	:3-17/5/1978:				
297	Idem, 1° chambre	:18-30/5/1978:				
	Idem, 1° chambre	:31/5/1978:				
	Idem, 1° chambre	:1-7/6/1978:				
298	Idem, 1° chambre	:8-21/6/1978:				
299	Idem, 1° chambre	:21-28/6/1978:				
300	Idem, 1° chambre	:29-30/6/1978:				
	Idem, 9° chambre	:7-21/6/1978:				
301	Idem, 1° chambre	:3-5/7/1978:				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
302	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	5-11/7/1978				
303	Idem, 1° chambre Idem, 1° chambre	12/7/1978 19-26/9/1978				
304	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre Idem, 26° chambre	26-28/9/1978 19-21/9/1978 28-29 /9/1978				
305	Idem, 1° chambre	3-24/10/1978				
306	Idem, 1° chambre	25-31/10/1978				
307	Idem, 1° chambre	3-15/11/1978				
308	Idem, 1° chambre	16-28/11/1978				
309	Idem, 1° chambre Idem, 26° chambre Idem, 1° chambre	29-30/11/1978 5/10-23/11/1978 1-6/12/1978				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives Indexation	Années d'élimination	Localisation
310	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	(7-19) / 7-10 12/1978				
311	Idem, 1° chambre Idem, 26° chambre Idem, JAM	20-22/12/1978 7-21/12/1978 21/12/1978				
312	Idem, 1° chambre	3-9/1/1979				
313	Idem, 1° chambre	10-23/1/1979				
314	Idem, 1° chambre	24-31/1/1979				
315	Idem, 26° chambre Idem, 1° chambre	4-11/1/1979 1-7/2/1979				
316	Idem, 1° chambre	8-19/2/1979				
317	Idem, 1° chambre Idem, 26° chambre Idem, 1° chambre	20-28/2/1979 22/2/1979 1-7/3/1979				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication b11-té (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
318	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82 ^b Idem, 1° chambre	8-19/3/1979				
319	Idem, 1° chambre	20-28/3/1979				
320	Idem, 1° chambre	29/34/1979				
	Idem, 26° chambre	1-29/34/1979				
	Idem, 1° chambre	2-20/4/1979				
321	Idem, 1° chambre	23-25/4/1979				
322	Idem, 1° chambre	26-27/04/1979				
	Idem, 26° chambre	19, 26/4/1979				
	Idem, 1° chambre	2-14/5/1979				
323	Idem, 1° chambre	15-29/5/1979				
324	Idem, 1° chambre	30-31/5/1979				
	Idem, 26° chambre	3-31/5/1979				
	Idem, 8° chambre	14-31/5/1979				

(1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
325	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	:1-12/6/1979				
326	Idem, 1° chambre	:13-20/6/1979				
327	Idem, 1° chambre	:21-29/6/1979				
	Idem, 26° chambre	:7-28/6/1979				
	Idem, 1° chambre	:2-3/7/1979				
328	Idem, 1° chambre	:4-10/7/1979				
329	Idem, 1° chambre	:7-13/7/1979				
	Idem, 8° chambre	:6-13/7/1979				
	Idem, 26° chambre	:5-12/7/1979				
330	Idem, 1° chambre	:17-18/9/1979				
	Idem, 1° chambre	:19/9-27/9/1979				
	Idem, 26° chambre	:20/9/1979				
331	Idem, 1° chambre	:1-11/10/1979				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- tion bil- té (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
332	Procédure du D - L du 30/10/1979 art. 82b					
	Idem, 1° chambre	:15-29/10/1979				
	Idem, 1° chambre	:29-31/10/1979				
333	Idem, 1° chambre (8°)	:15-17/10/1979				
	Idem, 1° chambre (26°)	:14-18/10/1979				
334	Idem, 1° chambre	:2-6/11/1979				
	Idem, 1° chambre	:7-20/11/1979				
335	Idem, 1° chambre	:21-23/11/1979				
	Idem, 1° chambre	:26-30/11/1979				
336	Idem, 26° chambre	:8-18/11/1979				
	Idem, 1° chambre	:3-11/12/1979				
337	Idem, 1° chambre	:12-18/12/1979				
	Idem, 1° chambre	:19-20/12/1979				
338	Idem, 1° chambre	:3-8/1/1980				
	Idem, 1° chambre					

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication- billetté (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
340	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	9-15/1/1980				
341	Idem, 1° chambre	16-23/.1/1980				
342	Idem, 1° chambre	24-31/1/1980				
343	Idem, 9° chambre	3-8/1/1980				
344	Idem, 9° chambre	9-18/1/1980				
345	Idem, 1° chambre	21-31/1/1980				
346	Idem, 1° chambre	1-6/2/1980				
347	Idem, 1° chambre	7-19/2/1980				
348	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	28-29/2/1980 1, 8, 11-14/2/1980				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
 D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilatérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
349	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 9° chambre	:18-22/2/1980	:			
350	Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	:25-29/2/1980 :3-4/3/1980	:			
351	Idem, 1° chambre	:4-12/3/1980	:			
352	Idem, 1° chambre	:12-24/3/1980	:			
353	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	:25-28/3/1980 :3, 4, 10/3/1980	:			
354	Idem, 9° chambre	:11-20/3/1980	:			
355	Idem, 9° chambre (radiations) Idem, 9° chambre	:21/3/1980 :24-28/3/1980	:			
356	Idem, 1° chambre	:11-16/4/1980	:			
357	Idem, 1° chambre	:17-22/4/1980	:			

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
358	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	23-30/4/1980				
359	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	30/4/1980 10-11/4/1980				
360	Idem, 9° chambre	14-16/4/1980				
362	Idem, 9° chambre	24-30/4/1980				
361	Idem, 9° chambre	17-23/4/1980				
363	Idem, 1° chambre	5-14/5/1980				
364	Idem, 1° chambre	16-23/5/1980				
365	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	27-30/5/1980 5-8/5/1980				
366	Idem, 9° chambre	9-16/5/1980				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus) ;

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives Indexation Années d'élimination	Localisation
367	Procédure du D - T du 30/10/1935 art. 82b Idem, 9° chambre	19-28/5/1980			
368	Idem, 9° chambre Idem 1° chambre	29-30/5/1980 2-4/6/1980			
369	Idem, 1° chambre	4-11/6/1980			
370	Idem, 1° chambre	12-24/6/1980			
371	Idem, 1° chambre Idem, 9° chambre	25-30/6/1980 2-5/6/1980, 2-5/6/1980			
372	Idem, 9° chambre	6, 9-16/6/1980			
373	Idem, 9° chambre	17-24/6/1980			
374	Idem, 9° chambre	27-30/6/1980			
375	Idem, 1° chambre	1-8/7/1980			

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication billetté (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
376	Procédure du D - T du 30/10/1935 art. 82b Idem, 1° chambre	9-11/7/1980				
377	Idem, 9° chambre	1-3/7/1980				
378	Idem, 9° chambre	4-7/7/1980				
379	Idem, 9° chambre	8-19/7/1980				
380	Idem, 1° chambre	16-30/9/1980				
381	Idem, 9° chambre	16-25/9/1980				
382	Idem, 1° chambre	25-26/9/1980				
383	Idem, 1° chambre	1-2/10/1980				
384	Idem, 1° chambre	7-22/10/1980				
385	Idem, 9° chambre	22-3/10/1980				
		2-7/10/1980				
		8-17/10/1980				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
386	Procédure du D - L du 30/10/1935 art. 82b Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	20-31/10/1980 3-5/11/1980				
387	Idem, 1° chambre	6-17/11/1980				
388	Idem, 1° chambre	18-28/11/1980				
389	Idem, 9° chambre	3-18/11/1980				
390	Idem, 9° chambre Idem, 1° chambre	21-27/11/1980 2-3/12/1980				
391	Idem, 1° chambre	4-16/12/1980				
392	Idem, 1° chambre	17-23/12/1980				
393	Idem, 9° chambre	1-11/12/1980				
394	Idem, 9° chambre Idem, 9° chambre	12-19/12/1980 22-23/12/1980				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
395	Affaires supprimées (1) par transaction, abandon, enquêtes 1° chambre	1954-1955 (1951-1958)				
396	1° chambre, idem (1)	1955, 1956 1959				
397	1° chambre (1), idem (1)	1956-1960, 1956 , 1961				
398	1° chambre, idem (1)	1961, 1963				
399	1° chambre, idem (1)	1963				
400	1° chambre, idem (1)	1963, 1964				
401	1° chambre, idem (1)(2)	1964				
402	1° chambre, idem (1)	1965				

(1) Affaires remontant jusqu'en 1949 et dont les faits datent quelquefois de 1944.

(2) Des dossiers rubriqués ultérieurement ont été cotés 453

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
403	Affaires supprimées par transaction, abandon, enquêtes 1° chambre	1965, 1967				
404	1° chambre, idem (1)	1967				
405	1° chambre, idem (1)	1968				
406	1° chambre, idem (1)	1969				
407	1° chambre, idem (1)	1969, 1970				
408	1° chambre, idem (1)	1970				
409	1° chambre, idem (1)	1970				
410	1° chambre, idem (1)	1971				
411	1° chambre, idem (1)	1971, 1972				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
412	Affaires supprimées (1) par transaction, abandon, enquêtes 1° chambre	1972				
413	1° chambre, idem (1)	1973, 1974				
414	1° chambre, idem (1)	1974				
415	1° chambre, idem (1)	1975, 1976				
416	1°, 4° chambre, idem (1)	1976				
417	4° chambre Suppressions administratives	1976 1972-1976				
418	1° chambre, 2° chambre	1977				
419	2°, 3°, 4° chambres,	1977				
420	4° chambre	1977				
	1° chambre	1978				

(1) Affaires remontant jusqu'en 1949 et dont les faits datent quelquefois de 1944.

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bilitté (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
421	4° chambre	1978				
422	1° chambre, audiences	1951-1953				
423	1° chambre, audiences	1954, 1956-1958				
	1° chambre, audiences supprimées	1960				
424	1° chambre	janvier, mars,				
		avril, juin 1960				
425	1° chambre	juin, juillet				
		novembre 1960				
426	1° chambre	3-31/1/1961				
		mars, mai 1962				
427	1° chambre, audiences	1961				
		mai 1962				
428	1° chambre	juin-septembre 1965				
		février, 1966 <i>juin 1966</i>				
	1° chambre	janvier 1967				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
429	1° chambre	février, mars avril 1967				
430	1° chambre	mai, novembre 1967				
	9° chambre	25/6/1973 30-31/10/1973				
431	2° chambre	10-21/5/1974				
	2° chambre	18-31/10/1975				
432	1° chambre	23-25/2/1976 1/3-3/3/1976 5/4/1976				
	1° chambre	6/4-8/4, 12-13/4, 20-23/4/1976				
433	1° chambre	26-30/4/1976 3-6/5, 10-11/5/1976				
434	1° chambre	12/5-18/5/1976 3-6/5 , 19-11/6/1976				
435	1° chambre					

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication- billetté (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
436	1° chambre	21-29/6/1976				
437	1° chambre	30/6/1976 7/7/1976				
	2° chambre	1-5/5/1976				
438	2° chambre	6-24/3/1976 3-12/5/1976				
	8° chambre	octobre 1976				
439	9° chambre	29, 31/5/1976				
	19° chambre	29/10/1976				
	1° chambre	3-4/1/1977				
441	1° chambre	21-28/2/1977 1-2/3/1977				
	1° chambre	5-7/1/1977 26-31/1/1977 16-18/2/1977				
442	1° chambre	3-7/3/1977 10-13/5/1977				
	1° chambre	28-30/6/1977				

1) Indiquer l'en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ;
D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication bil-latérale (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
443	1° chambre	1-7/7/1977				
444	1° chambre	8-13/7/1977				
445	1° chambre	8-10/11/1977				
		14-22/11/1977				
446	1° chambre	28-30/11/1977				
		1-9/12/1977				
447	1° chambre reliquat	12-13/12/1977				
		janvier-juin 1977				
		février 1978				
		septembre: 1978				
448	9° chambre	22-23/3/1979				
		15/02/1980				
449	9° chambre	5-12/3/1980				
		14/3/1980				
		5/5/1980				
		29-30/9/1980				
		1-2, 16/10/1980				
		22, 23, 24/10/1980				

1) Indiquer 1 en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

N° de l'article	ANALYSE DES DOCUMENTS	Dates extrêmes	Communication b11-té (1)	Partie réservée aux Archives		Localisation
				Indexation	Années d'élimination	
450	9° chambre 9° chambre	28, 31/10/1980 14, 19, 20/11/1980 28/11/1980				
451	Spoiliations audiences supprimées " " pluriatif d'audience " " affaires en instance <i>Sup' Balle de Paris e 80088 cas (1/4) de M. N. Languet, d. M. E. S. I. M. Page 14/41 9.4.59</i>	1951-1954 1949-1953 1947-1955				
452	1° chambre	1969 5-6/1/1970				
453	1° chambre (2)	1964				

V ces derniers arrivés du site coté après l'article 68

1) Indiquer l en cas de communicabilité immédiate ; N en cas de communicabilité au terme du délai normal de 30 ans ; D en cas de communicabilité différée (60 ans et plus)

(2) ces derniers arrivés du site coté après l'article 400